

IMMEUBLE

LE PLAN D'ÉVACUATION

A quoi sert le plan d'évacuation dans un immeuble d'habitation ?

Il permet l'évacuation rapide et efficace des personnes présentes dans le bâtiment et leur indique les bons comportements à adopter en cas d'incendie. Afficher des plans d'évacuation au sein d'immeubles d'habitation permet de limiter les effets dans la lutte contre les incendies.

Qu'est ce qu'un plan d'évacuation ?

C'est un plan de masse d'un bâtiment sous forme de schéma, destiné à favoriser l'intervention rapide des secours sur place, qui ne connaissent pas les lieux. Il doit permettre de visualiser aisément les matériels de premiers secours, les dispositifs d'alarme, les itinéraires d'évacuation et les issues de secours.

Que doit indiquer un plan d'évacuation ?

- Toutes les caractéristiques techniques du bâtiment : vanne gaz, coupure d'eau, coupure électrique, chaufferie, sous-sol, parking en sous-sol...
- Et les compléments de moyens mis à la disposition des secours pour leur intervention : colonne sèche, exutoires, extincteurs...

Les symboles représentés sur le plan sont uniques et destinés à être facilement identifiés.

Où doit-il être placé ?

Impérativement à chaque niveau du bâtiment, à proximité immédiate des ascenseurs, escaliers, des rampes d'accès de parkings...

PARCE QUE GAGNER DU TEMPS SAUVE DES VIES !

